



KPMG Entreprises
Bassin Parisien
60 avenue du Centre
Montigny le Bretonneux
78067 Saint Quentin en Yvelines Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 39 30 53 00
Télécopie : +33 (0)1 39 30 53 01
Site internet : www.kpmg.fr

**Ligue Nationale Contre le Cancer -
Comité des Yvelines**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2009
Ligue Nationale Contre le Cancer - Comité des Yvelines
8 rue Madame - 78000 Versailles
Ce rapport contient 31 pages
Référence : EA/CC/PV



KPMG Entreprises
Bassin Parisien
60 avenue du Centre
Montigny le Bretonneux
78067 Saint Quentin en Yvelines Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 39 30 53 00
Télécopie : +33 (0)1 39 30 53 01
Site internet : www.kpmg.fr

Ligue Nationale Contre le Cancer - Comité des Yvelines

Siège social : 8 rue Madame - 78000 Versailles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Ligue Nationale Contre le Cancer – Comité des Yvelines, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note numéro 1.2.3 du chapitre « faits majeurs de l'exercice » de l'annexe qui expose le changement de méthode de présentation du Compte d'Emploi annuel des Ressources effectué en application du règlement

CRC 2008-12 du 7 mai 2008 ainsi que le changement de méthode de présentation qui a été fait concernant les annulations de subventions accordées.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note numéro 1.2.3 du chapitre « faits majeurs de l'exercice » ainsi que le chapitre 4 de l'annexe exposent le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice concernant le Compte d'Emploi annuel des Ressources. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné la régularité de ce changement de méthode comptable et la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Quentin en Yvelines, le 8 avril 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Eléna Andrei
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

Edité le 03/04/10

De la période 01 et pour 12 périodes

A C T I F		Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes			Ex. N-1 12 Pér.
		BRUT	AMORT. PROV.	N E T	N E T
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	Frais d'établissement, droit au bail				
	Frais de recherche et développement				
A	Concessions, brevets, licences, marques,				
C	procédés, droits et valeurs similaires				
T	Immo incorporelles en cours				
I	Autres				
F	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
I	Terrains				
M	Constructions				
M	Instal. techniques, mat. et out. ind.				
O	Autres	142 740	82 303	60 436	37 938
B	Immobilisations corporelles en cours				
I	Avances et acomptes				
L	IMMOBILISATIONS FINANCIERES :				
I	Participations				
S	Créances rattachées à des participat.				
E	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	6 510		6 510	6 510
	T O T A L I	149 250	82 303	66 947	94 449
A	STOCKS ET EN-COURS :				
C	Matières premières et autres approv.				
T	En-cours de production:biens et serv.				
I	Produits intermédiaires et finis				
F	Marchandises	783		783	336
	AVANCES ET ACPTES VERSES SUR COMMANDES				
C	CREANCES :				
I	Créances usagers et cptes rattachés				
R	Autres créances	136 310		136 310	67 840
C	Legs et donations en cours de				
U	réalisation				
L	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
A	Actions propres				
N	Autres titres	651 902		651 902	337 379
T	DISPONIBILITES :	344 369		344 369	279 469
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :	4 343		4 343	5 581
C	T O T A L II	1 137 710		1 137 710	1 240 607
O R	CHARGES A REPARTIR S/ PLUS.EXERC.(III)				
M E	PRIMES DE REMB. DES EMPRUNTS (IV)				
P G	ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)				
T U					
E L					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 296 960	82 303	1 204 657	1 335 057
ENGAGEMENT RECUS					
LENS NENS A REALISER					
Adoptés par les organes statutaires compétents					
Adoptés par l'organe de tutelle					
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS					

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 04/04/10

De la période N et pour 12 périodes

RUBRIQUES	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :		
Ventes de marchandises	3 733	4 330
Production vendue (biens et services)	22 677	23 757
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	26 410	28 087
Dont à l'exportation :		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	8 124	9 790
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges		1 113
Autres produits, Cotisations, Collectes	747 151	770 266
T O T A L I	791 686	813 259
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :		
Achats de marchandises (a)	4 724	5 717
Variation de stock	-447	-61
Achats de matières premières et autres approvisionnements(a)		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (*)	247 602	246 530
Impôts, taxes et versements assimilés	14 112	9 006
Salaires et traitements	170 458	119 847
Charges sociales	82 346	57 312
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (b)	29 060	12 161
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	6 193	
Autres charges, Bourses et Subventions	1 096 217	674 852
T O T A L II	1 650 267	1 124 366
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-868 580	-311 106
NOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Bénéfice ou perte transférée III		
Perte ou bénéfice transféré IV		
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		
01 Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
02 Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

COMPTE DE RESULTAT

Edité le 09/04/11

SUITE

De la période N et pour 12 périodes

A U B R I Q U E S	Exercice du 01/01/09 au 31/12/09 Durée : 12 Périodes	Exercice N-1 Durée : 12 Périodes
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)	917	22 431
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 843	5 210
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets s/ cessions de valeurs mobilières de placement	46 660	77 699
T O T A L V	53 440	105 333
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		163
T O T A L VI		163
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	53 440	104 570
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-815 140	-206 536
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	486 924	55 678
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
T O T A L VII	486 924	55 678
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
T O T A L VIII		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	486 924	55 678
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTES :		
Report de ressources non utilisées des ex antérieurs		156 381
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 200	
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	229	475
TOTAL DES PRODUITS (I-III+V-VII)	1 200 050	1 130 651
TOTAL DES CHARGES (III-IV+VI-VIII+IX-X)	1 651 687	1 133 634
BENEFICE OU PERTE	-451 636	0 017
3 Dont produits concernant les entreprises liées		
4 Dont intérêts concernant les entreprises liées		
TOTAL PRODUITS (I-III+V-VII) 1 200 050	1 200 050	1 130 651
TOTAL CHARGES (III-IV+VI-VIII+IX-X) 1 651 687	1 651 687	1 133 634
BENEFICE OU PERTE -451 636	-451 636	0 017

ANNEXE DES COMPTES 2009

1.	Faits majeurs de l'exercice.....	3
1.1.	Principaux évènements de l'exercice	3
1.2.	Principes comptables et dérogation	3
1.2.1.	Présentation des comptes.....	3
1.2.2.	Cadre légal de référence.....	3
1.2.3.	Changements de méthode.....	3
1.2.3.1.	Changements de méthode de présentation	3
1.2.4.	Dérogation comptable	4
1.3.	Durée et période de l'exercice comptable.....	4
2.	Informations relatives au bilan.....	5
2.1.	Actif	5
2.1.1.	Tableau de variations des immobilisations.....	5
2.1.2.	Tableau de variations des amortissements.....	5
2.1.3.	Immobilisations incorporelles	5
2.1.3.1.	Méthode d'amortissement	6
2.1.4.	Immobilisations corporelles	6
2.1.4.1.	Evaluation	6
2.1.4.2.	Principaux mouvements	6
2.1.5.	Evaluation des stocks	7
2.1.6.	Créances	8
2.1.7.	Produits à recevoir.....	8
2.1.8.	Valeurs mobilières de placements et livrets	9
2.1.9.	Charges constatées d'avance	10
2.2.	Passif.....	11
2.2.1.	Fonds associatifs	11
2.2.2.	Provisions pour risques et charges	12
2.2.2.1.	Tableau de variations des provisions pour risques et charges	13
2.2.3.	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires.....	14
2.2.4.	Fonds dédiés – Tableaux de suivi.....	15
2.2.4.1.	Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées.....	15
2.2.4.2.	Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées.....	16
2.2.5.	Etat des dettes.....	17
2.2.6.	Charges à payer	17
2.2.7.	Détail des fournisseurs et comptes rattachés :	17
2.2.8.	Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :.....	17
3.	Informations relatives au compte de résultat.....	18
3.1.	Compte de résultat	18
3.1.1.	Ventilation des produits d'exploitation	18
3.1.2.	Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles	19
3.1.3.	Ventilation de l'effectif moyen des permanents.....	20
3.2.	Contributions volontaires en nature	20
3.3.	Informations concernant le Droit Individuel à la Formation	20
3.4.	Engagements Hors Bilan.....	20
3.4.1.	Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009	20
3.5.	Résultat exceptionnel.....	21
4.	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.....	21
4.1.	Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	21

4.1.1. Définition des missions sociales.....	21
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public.....	21
4.1.3. Tableau de passage compte de résultat/CER.....	22
4.1.4. Règle d'affectation des coûts directs et indirects	23
4.1.5. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	24
4.1.6. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	24

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux évènements de l'exercice

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode de présentation

Auparavant, les annulations et différences sur les subventions accordées étaient enregistrées au crédit du compte « 657200 – subventions versées par l'association », à partir de 2009, elles sont comptabilisées au crédit du compte « 771800 – Autres produits exceptionnels sur opération de gestion ».

Pour 2008, le montant était de 67 918,00 € et pour 2009, le montant est de 74 766,00 €.

L'année 2009 est le premier exercice de comptabilisation de la provision pour l'indemnité de départ en retraite.

En 2008, l'indemnité de départ en retraite s'élevait à : 5 656,00 €. Ce montant était mentionné dans l'annexe mais non comptabilisé.

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui est applicable pour la première fois dans les comptes clos au 31 décembre 2009.

Les cotisations antérieurement imputées dans le CER dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits ».

Les produits financiers antérieurement imputés dans le CER dans la rubrique « autres produits » figurent à compter de l'exercice 2009 dans la rubrique « autres produits liés à l'appel à la générosité du public ».

1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition qui est permanente depuis plusieurs années a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 1er avril 2010 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 31 mars 2010.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	141182	1558		142740
Immobilisations financières	6510			6510
TOTAL	147692	1558	0	149250

2.1.2. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Situations et mouvements</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	<i>D</i>
<i>Rubriques</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	53243	29060		82303
				0
TOTAL	53243	29060	0	82303

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
Agencement et installations	Linéaire	3 à 5
Matériel de Bureau	Linéaire	3 à 10
Matériel Informatique	Linéaire	3 à 5
Mobilier de Bureau	Linéaire	5 à 10

2.1.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1. Evaluation

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont : 1 557,79 €

- compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.2. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

nature de l'immobilisation	Montant en euros	
	Investissements directs	Crédit Bail
valorisatrice pièces	852,15	
ouvre-lettres	705,64	

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Pas de sorties

2.1.5. Evaluation des stocks

Le stock est valorisé à partir des dernières factures d'achat.
Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

Par prudence, la documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks comptables.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

2.1.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut €	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	136311	136311	
Charges constatées d'avance	4344	4344	
TOTAL	140655	140655	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice
et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) Non compris les avances et comptes versés sur commandes en cours

2.1.7. Produits à recevoir

- Legs	103 400,00 €
- Produits financiers/Legs	1 721,21 €
- Dons à recevoir de la Fédération	18 683,00 €
- Subvention Communale Boinville	80,00 €
- Subvention Communale Gressey	400,00 €
- Vente calendriers	130,00 €
- Avoir Fédération	11 531,00 €
- Avance sur frais	100,00 €
- Avoir SATAS	266,00 €

2.1.8. Valeurs mobilières de placements et livrets

Nature des Placements	Valeur comptable au 31/12/2009 (1)	Valeur boursière au 31/12/2009 (2)	Provisions pour dépréciation (3)	Plus value latente si (2)>(1) (4)=(2)-(1)	(+) Valeurs réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)					
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations					
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A					
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie (produits monétaires) • Sicav & Fonds Communs Monétaires	651902	651902			
Autres : (A détailler)					
TOTAL	651902	651902			

CN°517	Montants au 31 décembre
LIVRET A	91333
LIVRET B	
TOTAL	91333

2.1.9. Charges constatées d'avance

- <i>SATAS – location machine à affranchir</i>	<i>724,00 €</i>
- <i>DIFAX – Maintenance/connexion en réseau</i>	<i>192,00 €</i>
- <i>MMA – Assurance Multirisques</i>	<i>678,00 €</i>
- <i>ACCOR – Tickets restaurants</i>	<i>2 750,00 €</i>

2.2. Passif
2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros)
 EXERCICE 2009

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2008	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2009 (4)	Observations
Fonds propres					
10220000 - Fonds de dotation (1)				0	
10650000 - Fonds de réserve générale	179948,93			179948,93	
10680000 - Fonds de réserve information & prévention				0	
10682000 - Fonds de réserve E.D.T				0	
10688100 - Fonds de réserve recherche	222054,38			222054,38	
10688300 - Fonds de réserve actions pour les malades				0	
10688400 - Fonds de réserve autres missions sociales	253911,81		5047,61	258959,42	
11000000 - Report à nouveau créditeur (3)				0	
11900000 - Report à nouveau débiteur (3)				0	
12000000 - Résultat De l'exercice excédent 2008 (2)	5047,61	5047,61			
12900000 - Résultat d'exercice déficit 2008 (2)					Affectation du résultat : A- B+C=D
Autres Fonds associatifs					
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				0	
Total	660962,73	5047,61	5047,61	660962,73	

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la ligue,
 10% des revenus nets des biens de l'association sont virés aux fonds statutaires

(2) Résultats de l'exercice 2008 à affecter

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- *l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,*
- *une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,*
- *une évaluation fiable du montant de l'obligation.*

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C		D	E
	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions
Rubriques	CN° : -151100 -151600 -151800	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	Provisions devenues sans objet BILAN CN°110000	CN° : -151100 -151600 -151800	- Nature de l'obligation provisionnée - Estimation financière (hypothèse ayant conduit l'estimation) - Échéance attendue
<u>Provisions réglementées</u>					0	
1.					0	
<u>Provisions pour risques</u>		6193			6193	Provision Indemnité de départ en retraite
2.					0	
3.					0	
4.						
<u>Provisions pour charges</u>					0	
5.					0	
6.					0	
7.					0	
8.					0	
TOTAL	0	6193	0	0	6193	

(E) Informations sur les passifs éventuels

Informations sur les passifs ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total (1)
Indemnité de départ à la retraite	6193		6193
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Dont engagements contractés au profit des dirigeants

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul est par salarié, on ne tient compte ici ni de l'actualisation de l'engagement, ni de l'accroissement des salaires, les deux sont supposés se compenser. L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans. Le départ volontaire à la retraite est supposé à l'initiative du salarié.

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

(1) A regrouper le cas échéants

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées

Situations	Montant initial	Affectation initiale (1)	Fonds a dégager au début de l'exercice (19) A	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19) D
Ressources						
Dons manuels	1200	EDT			1200	0
Dons après décès						1200
<i>sous-total</i>	1200	0	0	0	1200	1200
Legs et donations						0
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0
TOTAL	1200	0	0	0	1200	1200

(1) Affectation exemple : recherche

2.2.5. Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligatoires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont : à 2 ans au maximum à l'origine à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46787	46787		
Dettes fiscales et sociales	57128	57128		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	761521	761521		
Produits constatés d'avance	500	500		
TOTAL	865936	865936	0	0

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
Emprunts remboursés au cours de l'exercice

2.2.6. Charges à payer

- Commission EDT 2009	185 000,00 €
- Commission Aide aux Malades 2008	12 000,00 €
- Commission Aide aux Malades 2009	17 200,00 €
- Taxe Foncière 2009	1 216,00 €
- Recherche : Equipes labellisées, Bourses, CIT, Prix Yvelines	546 105,00 €
-	

2.2.7. Détail des fournisseurs et comptes rattachés :

• Comptes fournisseurs	12 392,00 €
• Comptes factures non parvenues	34 395,00 €

2.2.8. Détail des dettes fiscales et sociales (préciser les montants si significatifs) :

• Organismes sociaux	
URSSAF	23 228,00 €
ASSEDIC	3 526,00 €
Caisse de retraite	8 637,00 €
Caisse de prévoyance	1 008,00 €
• Taxes dues sur les rémunérations	
Taxe sur les salaires	5 967,00 €
Formation professionnelle	930,00 €
Impôts sur produits financiers	220,00 €
• Dettes concernant les congés payés	
Dettes congés à payer	9 198,00 €
Provisions charges sociales s/dettes congés à payer	4 414,00 €

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Critères utilisés :

<i>Tableau de répartition des produits d'exploitation</i>	<i>Montant</i>
<i>Ressources propres (ventes, prestations de services).....</i>	<i>26 410,00 €</i>
<i>Subventions.....</i>	<i>8 124,00 €</i>
<i>Cotisations.....</i>	<i>88 808,00 €</i>
<i>Dons.....</i>	<i>658 343,00 €</i>

3.1.2. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

A Nombre de personnes	B Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	C Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	D Valorisation en termes monétaires (2)
ADMINISTRATEURS ELUS			
Ne seront pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne seront pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes etc....	15		
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS"			
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	19	1771,5	0
BENEVOLES DE TERRAIN			
(y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales)	10	1495,5	0
- Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc....	8	323	0
- Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions....	10	883	0
- Organisation de manifestations	7	138	0
- Communication, démarches auprès des médias	2	32	0
- Ventes au profit du CD	12	323	0
- Collecte de matériels (cartouches, téléphones ...)	1	2	0
- Quête sur la voie publique ou à domicile	5	88	0
- Démarches auprès des notaires, des entreprises ...			
- Autres.			
AUTRES			
TOTAUX	89	5056	66890,88

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=13.23 € (équivalent temps plein x13.23 €)

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	A Nombre de personnes	B nombre d'heures DADS	C Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	6	9432	5,182417582
Personnel mis à disposition	Néant		0
CES et/ou Autres...	Néant		0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant
Abandon des frais des bénévoles	Nbre de kilomètres x barème	4782
Bénévolat	Nbre d'heures x 1,5 SMIC	66891
	TOTAL	71673

L'ensemble des contributions volontaire en nature est comptabilisé en compte de classe 8.
L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Tout salarié à temps complet du Comité Départemental disposant d'une ancienneté d'au moins un an bénéficie chaque année d'un droit individuel à la formation (DIF) d'une durée de vingt heures. Le salarié en CDI à temps complet acquiert donc 20 heures de DIF, qu'il peut cumuler jusqu'à 120 heures.

Nombre de salariés : 6**Nombre d'heures DIF acquises au 31 décembre 2009 : 153**

Nombre d'heures DIF non effectuées au 31 décembre 2009 : 101

3.4. Engagements Hors Bilan

3.4.1. Certification du nombre d'adhérents au 31 Décembre 2009

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 11 101 membres

Signature du président du Comité Départemental :



3.5. Résultat exceptionnel

Il est essentiellement composé des :

- legs	411 368,00 €
- annulations et différences des subventions accordées	74 766,00 €

4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique.

4.1.3. Tableau de passage compte de résultat/CER

Annexé en page suivante

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITÉ DES YVELINES - Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009 - arrêté à fin Décembre 2009

EMPLOIS	Emplois de 2009 = compte de resultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2009 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2009 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2009 (4)
1-MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		423436 5/ 1124517 82
1 1 Réalisation en France	1226975,48	1142633,82	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	1124517,82	
Actions réalisées directement	1226975,48		1.1 Dons et legs collectés	1044666,90	
Versements à d'autres organismes agissant en France	195393,44		Dons manuels non affectés	632363,30	
	1031582,04		Dons manuels affectés	935,10	
			Legs et autres libéralités non affectés	288185,25	
			Legs et autres libéralités affectés	113183,25	
1 2 Réalisées à l'étranger	0,00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	79860,92	
Actions réalisées directement	0,00				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	0,00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	176334,91	87526,91	2- AUTRES FONDS PRIVÉS	25000,00	
Frais d'appel à la générosité du public	176334,91		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	8124,00	
Frais de recherche des autres fonds privés	0,00		4- AUTRES PRODUITS	164408,70	
Liéges liés à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00	232814,57			
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	240963,64	1462975,30	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT.	1322050,52	
	0,00		II- REPRIS DES PROVISIONS	0,00	
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1644284,03		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	6183,00		IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DEDIES		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1200,00		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0,00		VI- TOTAL GENERAL	329636 51	1464141 85
V Part acqui immob brutes de l'Exe financées par les ressources collé au public	1651687,03	155779		1651687,03	82812 54
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financée		391,24			
VI: Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1464141,85	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		
Missions sociales			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Frais de recherche de fonds	0,00		Bénévolat	66890,88	
Frais de fonctionnement et autres charges	0,00		Prestations en nature	0,00	
	71671,88		Dons en nature	4781,00	

4.1.4. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects

Les produits et charges directs sont inscrits selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

Seuls les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition.

Les frais de personnel sont répartis sous les rubriques suivantes :

- Actions en direction des malades	55 315
- Actions d'information de prévention et de dépistage	45 791
- Actions de formation	
- Actions de recherche	10 315
- E.D.T.	25 779
- Campagne boîtes et quêtes	15 812
-	
- Frais d'appel aux dons et legs	36 733
- Frais de fonctionnement	66 746

Cette répartition a été validée par le Conseil d'Administration.

4.1.5. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotations à neutraliser
02/02/2009	Valorisatrice pièces	852,15			852,15	259,14
10/06/2009	Ouvre-lettres	705,64			705,64	132,10

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.1.6. Calcul du report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

La méthode retenue est celle de « historique indisponible ». Elle correspond à la reconstitution des ressources à partir d'un pourcentage moyen sur les trois derniers exercices des ressources non affectées collectées auprès du public par rapport à l'ensemble des ressources constatées corrigé des versements exceptionnels.

Ce pourcentage moyen est appliqué au total des fonds associatifs, augmenté des emprunts ayant financé les immobilisations et diminué de l'ensemble des valeurs nettes comptables des immobilisations figurant au bilan à l'ouverture du premier exercice d'application.

Ce montant s'élève à 423 436 € et a été validé par le Bureau du 10 décembre 2009.